



Rapport moral 2018

Cher(e)s camarades et adhérent(e)s de la CAIA,

C'est déjà la quatrième fois que je vous présente le rapport moral de notre association.

1) Le cinquantenaire du corps des ingénieurs de l'armement

L'année 2018 était donc l'année du cinquantième anniversaire du corps de l'armement. Votre conseil a été et est encore fortement mobilisé et a fortement mobilisé et mobilise encore de nombreux autres camarades pour conduire quatre projets majeurs.

- a. Le gala du cinquantenaire, qui s'est déroulé le vendredi 5 octobre 2018, par un temps particulièrement clément, dans le château de Versailles en présence de nombreuses hautes personnalités, en particulier la ministre des armées. Plus de cinq cents personnes ont pu profiter de cette soirée dont les points forts furent l'échange, bien sûr trop bref, entre la ministre et quelques jeunes ingénieurs de l'armement et le discours de la ministre.

- b. L'ouvrage, « Le corps de l'armement. Un atout pour la France » édition spéciale du gala du cinquantenaire, document de notoriété, préfacé par le président de la république, Emmanuel MACRON, avec un avant-propos de la ministre des armées, Florence PARLY et des mots introductifs du délégué général pour l'armement, Joël BARRE et du vice-président du Conseil Général de l'Armement, Laurent GIOVACHINI. Organisé en trois parties, cet ouvrage revient d'abord sur la genèse du corps de l'armement, puis retrace des réalisations emblématiques, avant de dresser les perspectives pour les cinquante prochaines années. Cet ouvrage est toujours disponible moyennant une participation aux frais.

Un exemplaire de cet ouvrage a été remis le jour du gala à l'ensemble des participants donc à madame la ministre des armées, Florence PARLY. Par la suite, un exemplaire de cet ouvrage a pu être transmis au président de la République, Emmanuel MACRON, grâce à l'intermédiation de l'Amiral ROGEL, chef de l'état-major particulier ainsi qu'au ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves LE DRIAN.

CAIA – Bâtiment 158

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or
CS 40300 - 94114 ARCUEIL CEDEX

E-mail : caia@wanadoo.fr ou contact@caia.net – Téléphone : 01 79 86 55 13

- c. L'exposition virtuelle (qui sera accessible par internet) sur quelques grandes réalisations des ingénieurs de l'armement et sur les grandes figures de l'armement qui est en cours de réalisation ; une première version sera mise en ligne fin mars 2019.
- d. Le colloque « Le corps de l'armement dans cinquante ans » plutôt pour les « jeunes » IA. Ce colloque se tiendra le mercredi 27 mars 2019.

2) **Magazine des Ingénieurs de l'Armement**

Le numéro 114, daté de mars 2018, avec une préface du Premier Ministre, Edouard PHILIPPE, avait pour thème « Le corps des Ingénieurs de l'Armement : 50 ans de transformations » ; le dossier a été introduit par un article de l'IGA J.Paul GILLYBOEUF et de l'ICA Bruno BELLIER.

Le numéro 115, daté de juin 2018, avec une préface du Ministre de l'Economie et des Finances, Bruno LEMAIRE diffusé à l'occasion du salon Eurosatory 2018 avait pour thème « L'Homme au cœur de l'usine 4.0. » ; le dossier a été introduit par un article de ICA Olivier DAMBRICOURT.

Le numéro 116, daté de octobre 2018, avec une préface de la Ministre des Armées, Florence PARLY, avait pour thème « Le Numérique » ; le dossier a été introduit par ICA Jérôme LEMAIRE.

Quelques commentaires sur le magazine des Ingénieurs de l'Armement.

a) Tout d'abord, cette année encore, j'adresse mes félicitations et mes remerciements à toutes celles et à tous ceux qui contribuent, numéro après numéro, à la sortie de ce magazine dont la qualité est reconnue dans notre environnement. En premier lieu, les membres du comité de rédaction et son rédacteur en chef, Jérôme de Dinechin.

b) Ensuite, si la diffusion de ce magazine est un vecteur important de communication pour la CAIA, c'est aussi un vecteur important de communication pour le corps de l'armement. Aussi, la liste de diffusion de ce magazine étant mise à jour pour chaque numéro, n'hésitez pas à nous faire connaître (contact@caia.net) les personnes non IA (le magazine est diffusé à tous les IA dont l'adresse postale est connue) influentes de notre environnement (qualité, prénom, nom, adresse postale, ...) à qui il serait opportun de diffuser ce magazine.

c) Puis, n'hésitez pas à nous communiquer des thèmes possibles pour les prochains numéros du magazine, ainsi qu'à vous porter volontaire pour contribuer à la rédaction d'articles sous la houlette du comité de rédaction.

d) Enfin, des exemplaires de certains numéros sont encore disponibles et peuvent donc être distribués sur demande spécifique, toutefois dans la limite des stocks disponibles.

3) **L'Annuaire 2019**

Comme annoncé l'année dernière, l'annuaire diffusé fin 2018 à tous les adhérents de la CAIA à jour de leur cotisation est millésimé 2019.

Cette année encore, vous pourrez constater que l'annuaire n'est pas totalement à jour. Je rappelle que l'équipe en charge d'éditer l'annuaire dans le strict respect du RGPD ne s'autorise pas à modifier les informations concernant chacun d'entre nous, sauf à en supprimer si elles sont manifestement et publiquement erronées. Je rappelle que chacun d'entre nous est seul responsable des informations le concernant qui sont éditées dans l'annuaire de la CAIA. Il est souhaitable et fortement recommandé, dès que nécessaire, de mettre sa fiche à jour tout au long de l'année et en tout cas avant la fin du mois d'octobre pour une prise en compte dans l'édition de décembre, toujours en précisant les informations susceptibles de figurer dans l'annuaire ou celles accessibles sur le site CAIA : ainsi, les IA à jour de leur cotisation CAIA peuvent accéder en ligne (www.....) aux informations les plus à jour concernant un camarade.

J'en profite pour remercier notre camarade François BIHAN pour son action rigoureuse tout au long de l'année sur de nombreux thèmes autour des applications informatiques et en particulier sur la base de données. Cette année, je lance un appel pressant : la CAIA et François BIHAN cherchent un camarade qui, bénévolement, pourrait aider puis prendre la suite de François : n'hésitez pas à vous porter candidat... !

Je remercie également notre secrétaire général Alain JOUANJUS, pour sa ténacité à sortir dans les délais un annuaire avec le moins de défauts possible.

Rappel : notre annuaire est une mine d'informations pour les IA, afin que ceux-ci puissent se contacter pour échanger : c'est bien la raison d'être de cet annuaire. C'est aussi un concentré d'informations sur les IA, à ne pas mettre entre toutes les mains pour des raisons de sécurité. Aussi, je rappelle que cet annuaire, toutes éditions confondues, n'est destiné qu'aux IA et qu'il ne doit pas être donné – et encore moins vendu ! - à des non IA. J'attire votre attention sur le fait que, si les informations concernant certains camarades changent d'une année sur l'autre – et c'est là la principale difficulté pour faire un annuaire à jour – beaucoup d'informations perdurent. Aussi, si vous voulez vous séparer des anciennes éditions de l'annuaire, prenez la précaution de les détruire.

4) Quelques nouvelles concernant le corps des Ingénieurs de l'Armement

a) Les entrées dans le Corps

Cette année, vingt polytechniciens essentiellement de la promotion 2015, ont choisi le corps de l'armement: tous les postes offerts ont donc été pourvus. Cette année encore, la CAIA a été associée par la DGA à leur première journée dans le corps des ingénieurs de l'armement le 4 septembre 2018 et c'est très bien.

b) La prise d'armes DGA des officiers du corps de l'armement

Le Jeudi 25 septembre 2018 a eu lieu l'annuelle et traditionnelle prise d'armes DGA des officiers des corps de l'armement, peu après leur prise de poste. Cette année encore, la CAIA a été associée à cet évènement majeur dans la vie d'une promotion d'ingénieurs de l'armement. La marraine de la promotion des IA est IGA Corine LOPEZ

Le renouvellement du Conseil d'Administration de la CAIA

Au préalable, il faut noter que la parité hommes femmes n'est toujours pas respectée au sein du conseil d'administration de la CAIA.

1) Deux administrateurs ne sont pas renouvelables : Frédéric GUIR et Nicolas MAFFERT. Au nom de tous, je les remercie pour leur action au conseil pendant leurs huit années de mandat.

2) Trois administrateurs sont renouvelables et sont candidats à leur renouvellement. Le Conseil vous propose donc de réélire pour un nouveau mandat : Jocelyn ESCOURROU, Alain JOUANJUS et Louis-Alain ROCHE.

3) Enfin, le Conseil a décidé de faire entrer deux nouveaux administrateurs et vous propose les candidatures de Blandine VINSON-ROUCHON et de Philippe BENSUSSAN.

Je vous remercie.

IGA (2s) Philippe HERVE
Président de la
Confédération Amicale des Ingénieurs de l'Armement.
7 mars 2019